

Droit des médias et de la presse (1h)

Par Maître Marianne Decker, avocate au Luxembourg.

Contenu

Maître Marianne Decker présente le droit des médias au Luxembourg en s'appuyant sur le droit, les procès qui ont menés à des changements significatifs dans les lois afin de garantir la liberté d'expression des journalistes et de protéger la presse en général.

- Définition du journaliste « professionnel ».
- Droits du journaliste.
- Droit de recherche et accès à l'information.
- Protection des sources.
- Perquisitions.
- Droit d'auteur.
- Obligations du journaliste.
- Vérification et rectification d'articles.
- Présomption d'innocence.
- Protection de la vie privée, réputation et honneur.
- Protection des données personnelles (RGPD).
- Protection des mineurs.
- Droit de réponse.

Biographie



Marianne Decker est née le 10 novembre 1978 à Luxembourg. Elle poursuit des études universitaires à Aix-en-Provence : Maître en droit (mention carrières judiciaires), ainsi qu'un Master of Law en droit de la propriété intellectuelle au King's College de Londres. Elle est ensuite avocate au Barreau de Luxembourg depuis 2006 et avocate à la Cour depuis 2008.

Marianne Decker est spécialisée dans tous les domaines de la propriété intellectuelle et des pratiques du commerce, y compris le droit de la concurrence déloyale et le droit de la consommation, aussi bien au niveau contentieux que non-contentieux. Elle conseille également ses clients en matière de publicité, de protection des données et d'e-commerce. Par ailleurs, Marianne assiste régulièrement ses clients dans la rédaction et la négociation de

contrats concernant des droits de propriété intellectuelle. Elle traite également le droit commercial général.

Marianne Decker est membre de l'European Communities Trade Mark Association (ECTA), et du Comité Anti-Contrefaçon, de l'International Trademark Association (INTA), de l'Association française des praticiens du droit des marques et des modèles (APRAM), de la Ligue Internationale du droit de la Concurrence (LIDC) et de l'Association Internationale pour la Protection de la Propriété Intellectuelle (AIPPI).

Langues Marianne parle couramment le français, l'anglais, l'allemand et le luxembourgeois.